



Demande de conseil - Désaccord EDL sortie et dépôt de garantie

Par FlorianR

Je vous écris en tant qu'ancien locataire pour vous demander conseil concernant le désaccord avec mon ancien bailleur pour l'EDL de sortie et les retenues du dépôt de garantie sur un appartement situé à Châtillon 92320 dont nous étions locataires moi et ma femme depuis 4 ans. Nous avons réglé tous les loyers sans faute et n'avons causé de dégradations dans l'appartement.

Nous avons eu un désaccord avec notre bailleur concernant notre EDL de sortie et les retenues sur dépôt de garantie.

En effet, la propriétaire nous avait dit qu'elle pensait faire des travaux de peinture après notre départ. L'EDL de sortie avec l'agence, fait en tablette électronique, indique (contrairement à la réalité) que le ménage dans la cuisine n'a pas été fait (pourtant il a été fait, et j'avais exprimé mon désaccord pendant la visite, plus nous avons envoyé AR après l'EDL).

A ce jour, passés le délai maximal de 2 mois pour recevoir le remboursement du dépôt de garantie (remboursement partiel, car différences entre l'EDL de sortie et d'entrée), nous n'avons toujours pas reçu de nouvelles de la part de notre Agence, ni justificatifs (devis, factures) pour une telle retenue.

Que dois-je faire? Je pensais envoyer une lettre AR pour mise en demeure de nous restituer les justificatifs. Nous soupçonnons la propriétaire de vouloir utiliser cet argent pour financer ses travaux de peinture. Elle nous avait dit qu'elle n'avait jamais fait de travaux depuis 18 ans dans cet appartement.

Merci beaucoup pour votre aide,

Bien cordialement